

## Compte rendu du Conseil d'Administration du CCAS du mardi 9 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un le 9 novembre à 20h00, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Président Didier Geslin.

Date de la convocation : vendredi 29 octobre 2021

Présents : Didier Geslin, Clémence Dunais, Sophie Pajot, Lucien Texier, Martine Pierru, Christian Vignaud, Clara Fortuna, Claudette Palluau, Josiane Touchet-Oger, Marie-Paule Merceron, Patrick Tirand, Cécilia Grenaille

Absente représentée : Lucie Camus par Clémence Dunais

Secrétaire de séance : Clémence Dunais

Invité : Frédéric Gloria

**Approbation du compte-rendu** : le compte-rendu du mardi 14 septembre est approuvé moins une abstention.

### Projets de délibérations

- **2021-01-11 : Adhésion du CCAS de la commune d'Esnandes au groupement de commande inter- CCAS mis en place sur les 28 communes de l'Agglomération Rochelaise**

Monsieur le Président informe que dans le cadre de la démarche entreprise par les Centres Communaux d'Action Sociale des 28 communes membres de la Communauté d'Agglomération Rochelaise pour la réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) à l'échelle de l'agglomération, il est proposé au Conseil d'Administration d'adhérer au groupement de commande inter-CCAS, sur la base du cahier des charges joint en annexe à la présente délibération, afin de lancer une consultation pour retenir un prestataire chargé de réaliser une ABS à l'échelle des 28 communes de l'agglomération rochelaise.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration de :

- Valider le cahier des charges d'analyse des besoins sociaux
- D'autoriser la signature de convention de groupement de commande inter-CCAS

Abstention	Pour	Contre
0	13	0

Madame La Vice-Présidente, Clémence Dunais et Monsieur Lucien Texier ont participé à une formation sur le thème de l' ABS. Madame Dunais explique que la réalisation d'une ABS est obligatoire. Elle doit être menée au terme de la 1<sup>ère</sup> année du mandat. En raison de la crise sanitaire ce délai a été repoussé. La démarche de l'ABS vise à créer une cartographie sociale du territoire. De rendre, à partir entres autres de données statistiques, un état des lieux des besoins des habitants et des services existants. C'est un outil qui permettra d'ajuster les orientations sociales du CCAS de la commune. Financièrement le groupement de commande permettra la recherche de subventions et la diminution du coût de l'analyse. Il serait au maximum de 0,10 € par habitant soit 210€ pour la commune. Enfin si la commande portait sur des éléments d'analyse commun, un éclairage spécifique serait réalisé pour chacune des communes.

Pour information l'UDCCAS et l'inter-CCAS (CDA) mettent en place des groupes de travail autour de trois Thématiques.

Organisation des groupes de travail de l'inter-CCAS :

- Logement/maintien à domicile / errance / migrants/ domiciliations.

Le CCAS d'Esnandes se positionne sur cette thématique. Première réunion le mercredi 1<sup>er</sup> décembre à 10h à Lagord

- Service d'aide à domicile : attractivité des métiers recherche d'obtention d'un tarif commun.

- Précarité...pauvreté... aide alimentaire.

Le CCAS d'Esnandes se positionne sur cette thématique. Première réunion le vendredi 10 décembre à 10h à Aytré.

• **2021-02-11 : Tarif ALSH – Mise à jour**

Considérant les besoins exprimés par des familles, Monsieur le Président propose de modifier les grilles tarifaire de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « le Carrelet » en créant un nouveau Quotient Familial.

Grille des Quotients Familiaux

Grille actuelle

	1 ou 2 enfants	3 enfants et plus
QF 1	Jusqu'à 501 €	Jusqu'à 584 €
QF 2	Entre 502 et 584 €	Entre 585 et 651 €
QF 3	Entre 585 et 760 €	Entre 652 et 860 €
QF >	760 € = Tarif plein	860 € = Tarif plein

Proposition nouvelle grille

	1 ou 2 enfants	3 enfants et plus
<b>QF 0</b>	<b>0 à 400</b>	<b>0 à 501</b>
QF 1	De 401 à 501	De 502 à 584
QF 2	De 502 à 584	De 585 à 851
QF 3	De 585 à 760	De 652 à 860
QF >	> 760 € = Tarif plein	> 860 € = Tarif plein

De 0 à 400 = 6,4 % du nombre d'allocataires CAF (141) avec enfants de 3-12 ans (données CAF décembre 2018)

De 400 à 500 = 2,8 % du nombre d'allocataires CAF (141) avec enfants de 3-12 ans (données CAF décembre 2018)

1) Périscolaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi, mercredi matin

	Tarif de base Hors régime	Régime Général	<b>QF0</b>	QF1	QF 2	QF 3
0,25 heure	1,04 €	0,96 €	<b>0,35</b>	0,61 €	0,76 €	0,82 €

2) Périscolaire : mercredi après-midi/ Commune et territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime Général	<b>QF0</b>	QF1	QF 2	QF 3	
13h15 18h30	Forfait	8,98 €	6,70€	<b>2,44 €</b>	3,64 €	4,86 €	5,44 €
	0,25 heure	1,04 €	0,96 €	<b>0,35 €</b>	0,61€	0,76 €	0,82 €

Mercredi après-midi / Hors territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime Général	<b>QF0</b>	QF1	QF 2	QF 3	
13h15 18h30	Forfait	10,98 €	8,70 €	<b>4,44 €</b>	5,64 €	6,86 €	7,44€
	0,25 heure	1,29 €	1,21 €	<b>0,60 €</b>	0,86 €	1,01 €	1,07 €

3) Extra-scolaire :

Vacances / Commune et territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime Général	<b>QF0</b>	QF1	QF 2	QF 3
Journée	13,41 €	11,15 €	<b>4,46 €</b>	5,26 €	7,80 €	8,86 €
0,75 journée	11,26 €	8,98 €	<b>3,59 €</b>	4,50 €	6,00 €	7,56 €
0,50 journée	8,98 €	6,70 €	<b>2,68 €</b>	3,64 €	4,86 €	5,46 €

Vacances / Commune et territoire du SIVU : Tarif spécifique à la fourniture d'un panier repas :

	Tarif de base Hors régime	Régime Général	<b>QF0</b>	QF1	QF 2	QF 3
Journée	11,31 €	9,40 €	<b>3,76</b>	4,44 €	6,58 €	7,47 €
0,75 journée	9,50 €	7,58 €	<b>3,03</b>	3,80 €	5,06 €	6,38 €

Vacances / Hors territoire du SIVU

	Tarif de base Hors régime	Régime Général	<b>QF0</b>	QF1	QF 2	QF 3
Journée	15,41 €	13,15 €	<b>5,92 €</b>	7,26 €	9,80 €	10,86 €
0,75 journée	13,26 €	10,98 €	<b>4,94 €</b>	6,50 €	8,00 €	9,56 €
0,50 journée	10,98 €	8,70 €	<b>3,91 €</b>	5,64 €	6,86 €	7,46 €

Vacances / Hors territoire du SIVU : Tarif spécifique à la fourniture d'un panier repas

	Tarif de base Hors régime	Régime Général	<b>QF0</b>	QF1	QF 2	QF 3
Journée	13,32 €	11,36 €	<b>5,11 €</b>	6,31 €	8,47 €	9,38 €
0,75 journée	11,45 €	9,48 €	<b>4,26 €</b>	5,63 €	6,92 €	8,25 €

Abstention	Pour	Contre
1	12	0

**Bilan du repas des aînés**

Nombre de convive : 89			Nombre de convive : 90		
DEPENSE 2021		DEPENSE 2019	RECETTE 2021		RECETTE 2019
Traiteur	2314,00	1 878,00	Invité payant	416,00	345,00
Boulangerie Esnandes	323,77	281,00			
Coop Esnandes	15,52				
Décoration		120,00			
Animation	170,00	321,00			
Charges animation	172,00	284,00			
<b>TOTAL</b>	<b>2 995,29</b>	<b>2 884,00</b>		<b>416,00</b>	<b>345,00</b>

Reste à charge 2021 : 2579,29 €

Reste à charge 2020 : 2539,00 €

Le budget de l'action dans ses dépenses a été maîtrisé. Les retours des personnes présentes et des convives sont positifs. La prestation du traiteur a été appréciée.

**Aide alimentaire**

## Retour sur l'Assemblée Générale de la BA17

Monsieur Lucien Texier et Madame Josiane Touchet Oger étaient présents à l'assemblée générale du vendredi 24 septembre.

- Budgets : faible excédent et un équilibre de la trésorerie qui se maintient.
- Les collectes représentent 10 % des stocks de denrées.
- Problème sur le ramassage auprès des magasins partenaires, les quantités sont toujours en baisse.
- L'organisation des distributions sur la commune pourrait connaître des modifications. En fonction des horaires de la ramasse par la BA17, le CCAS devra peut-être repenser ses horaires.
- L'association manque toujours de bénévoles.
- Une proposition de mettre en place des ateliers cuisine animés par une diététicienne et réservés aux bénéficiaires apparaît intéressante. Il faut au minimum 5 participants. Cela pourrait être une réponse apportée à l'objectif de la convivialité.
- La distribution pour Esnandes sera maintenue le jeudi 30 décembre.

## Collecte nationale du vendredi 26 au dimanche 28 novembre

Le CCAS d'Esnandes s'associera au CCAS de Saint-Xandre.

Une collecte sera mise en place par l'intermédiaire des écoles de la commune et de l'accueil de loisirs.

## **Accueil de Loisirs Sans Hébergement / période des vacances de Noël**

Besoins exprimés des familles

Lundi 20 décembre	11 enfants
Mardi 21 décembre	12 enfants
Mercredi 22	14 enfants
Jeudi 23	13 enfants

Les effectifs prévisionnels portant sur la période du vendredi 24 au vendredi 31 décembre ne permettront pas d'organiser un accueil collectif.

Décision du CA : Fermeture sur la période des vacances de Noël, afin de permettre à l'équipe d'animation de solder les congés. Ne pas créer des besoins, qui auraient des impacts financiers, sur les périodes périscolaires à venir ou les prochaines vacances d'hiver.

## **Questions diverses**

Chocolats des aînés pour information 245 ballotins ont été commandés pour un coût de 1927,50 €

En comparaison 2019 : 2314,81 € et 2020 : 3024,26 €

La livraison en mairie est prévue pour le lundi 22 novembre et la distribution le vendredi 3 et samedi 4 décembre.